



www.nat-synchro.fr

Contact : chantal.synchro@orange.fr - secretariat.nsh@hotmail.com

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2020/2021

***Nous vous recommandons de lire attentivement tous les documents, et de les signer avant de nous les remettre. Chaque signature doit être précédée de la mention : " lu et approuvé "***

**Vous devez joindre au formulaire d'adhésion au club :**

- 1° Un certificat médical d'aptitude à la natation pour les nouvelles inscrites, ou le questionnaire de santé dûment complété pour les re-inscriptions.  
**Aucune nageuse ne pourra prétendre aux entraînements sans ce certificat.**
- 2° 1 photo d'identité.
- 3° 1 enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse. (1 enveloppe par famille)
- 4° L'autorisation médicale et de droit à l'image.
- 5° Le formulaire de licence dûment complété.
- 6° Le montant de la cotisation annuelle, qui peut être réglée en 2 fois, et ou en chèques vacances, ou en coupons sport de l'ANCV.
- 7° Le montant de 150 € pour l'adhésion au club qui doit faire l'objet d'un chèque.
- 8° Le montant de la licence qui doit faire l'objet d'un chèque. (pour les nouvelles inscrites)
  - **Le montant des règlements ne doit pas être cumulé sur le même chèque.**
  - Vous devrez nous remettre tous les chèques libellés à l'ordre de N.S.H. dans le dossier d'inscription.
  - L'adhésion au club, est valable pour plusieurs membres de la même famille.

**ATTENTION** : la cotisation est annuelle, et aucun remboursement ne pourra être effectué si l'adhérent n'assiste plus aux entraînements.

Toutes les informations courantes sont envoyées par Internet.

Les informations urgentes (annulation d'entraînement pour cause de fermeture subite de piscine) se font par SMS.

**Veillez au cours de l'année, à nous communiquer tout changement d'adresse, ou de numéro de téléphone.**

Affiliation Fédération Française de Natation 23705901484

N° Agrément Jeunesse et Sports 59 S 2499